

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENTSUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie  
-----

**9<sup>e</sup> Atelier régional des CEA Impact**  
**Marrakech du 29 mai au 02 juin 2023**

## **RAPPORT DE MISSION**

**Présenté par :**

**M. Agbététiroo TCHADOM DONDJA, Directeur de la Planification, des statistiques et  
de suivi-évaluation MESR, Point Focal**  
**Prof. Kouami KOKOU, Membre du Comité de pilotage**

**Marrakech, le 02 juin 2023**



Délégation du Togo au 9<sup>e</sup> atelier régional CEA IMPACT, Marrakech du 29 mai au 02 juin 2023

## **I- Généralités**

La Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD), l'Association des Universités Africaines (AUA) en collaboration avec les gouvernements africains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Ghana, Guinée, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo), ont organisé du 29 mai au 02 juin 2023 le 9<sup>e</sup> atelier régional des centres d'excellence à Marrakech (Maroc).

L'objectif principal de ce 9<sup>e</sup> atelier régional est d'évaluer les progrès réalisés par les projets CEA Impact au cours de la période de novembre 2022 à mai 2023 vers la réalisation des objectifs du projet, y compris les initiatives de mise en réseau et les partenariats, le soutien à la mise en œuvre des CEA, l'impact sur le développement par centre et les défis, les leçons et les prochaines étapes. L'atelier au Maroc pour particularité de nouer des partenariats avec les institutions dans le cadre d'échange d'expérience dans les domaines de recherche et d'innovations technologiques dans le but d'assurer la durabilité des centres à la fin du projet.

### **I. Déroulement des travaux de l'atelier**

#### **1.1. Réunion du comité de pilotage du 29 mai 2022**

La réunion du 9<sup>e</sup> comité de pilotage s'est déroulée à Riad Ennakhil Hôtel et a débuté à 09 h 20 mn par la présentation des participants et les allocutions d'ouverture. La première activité de cette 9<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage a été la présentation, l'amendement et adoption du compte rendu de la réunion ministérielle et du comité de pilotage du 8<sup>e</sup> projet des CEA.

Cette activité a été suivie successivement par diverses présentations. Il s'agit de :

- Progrès et mise à jour du projet CEA impact;
- Mise à jour sur l'état d'avancement des résultats et le suivi et évaluation du CEA Impact ;
- Mise à jour sur l'état d'avancement des décaissements du CEA Impact;
- Mise à jour sur la restructuration du projet ;
- Table ronde sur les réunions nationales de suivi par les membres du CPP ;
- Principales prochaines étapes.

La réunion a été modérée par Pr Kouami Kokou, membre du CPP, Togo.

D'une manière générale, les centres ont enregistré des résultats satisfaisants. Tous les indicateurs sont soit largement atteint, en bonne voie ou en cours de réalisation. Le pourcentage des fonds décaissés (janvier 2019-mai 2023) est de 60 % pour le premier CEA Impact et de 55 % pour le second CEA Impact. Cependant des difficultés et des défis existent liés à certains indicateurs tel que l'indicateur lié à l'accréditation international (IDL 4.1), l'entrepreneuriat (IDL 5.3) et l'impact institutionnel (IDL 7).

Il faut noter que parallèlement à la réunion du comité de pilotage, les CEA ont commencé les sessions sur la revue des indicateurs à l'hôtel Palm Plaza. Il s'agit de la gestion financière, la passation de marché, la sauvegarde et le suivi et l'évaluation de même que la session des présidents d'université et les points focaux de l'IDL.

#### **1.2. Activités inscrites au jours 30 mai au 2<sup>e</sup> juin 2023**

Les activités se sont déroulées à l'Hôtel Palm Plaza et ont été marquées par la cérémonie d'ouverture le 30 mai 2023, avec le lancement officiel de l'atelier, par le professeur Olusola B. Oyewole, secrétaire général de l'AUA. Les activités ont essentiellement tourné autour des présentations liées au progrès et mise à jour sur les progrès des CEA Impact, aux changements dus à la restitution au suivi-évaluation et

à la vérification, aux partenariats entre le Maroc, la Tunisie et l'Afrique Subsaharienne en matière d'enseignement supérieur, à l'apprentissage par les pairs sur les partenariats transfrontaliers. Ce fut l'occasion de fournir un soutien à la mise en œuvre du projet et partager les bonnes pratiques en R&I avec les centres, en particulier en ce qui concerne l'impact sur le développement, l'entrepreneuriat et l'innovation, la transformation numérique et l'impact institutionnel.

La journée de jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 a été marquée par une plénière autour de la commercialisation de la recherche et le fonctionnement des bureaux de transfert de technologie. L'objectif est de discuter de toutes les fonctions de transfert et de commercialisation des technologies, en accordant une attention particulière à l'identification des compétences qui peuvent être obtenues en interne à l'université et celles qui peuvent être obtenues à l'extérieur de l'université.

Cette journée a été également marquée par des mini-ateliers sur la commercialisation des résultats de la recherche, la création de valeur, le parcours d'obtention de brevet. Le partage d'expérience a aussi porté sur le trajet de la production jusqu'au marché, et comment renforcer la commercialisation dans l'écosystème universitaire pour attirer les investisseurs et les bailleurs des secteurs public et privé

Le 9<sup>e</sup> atelier régional a pris fin par la présentation des rapports des sessions thématiques, la présentation des prochaines étapes et le mot de remerciement prononcé par le représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de l'innovation du Maroc.

La journée de vendredi 02 juin a été consacrée à la visite des sites dans des institutions basées au Maroc. Il s'agit de :

- Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ;
- Centre d'Innovation Caddy Université Ayyad de Marrakech ;
- Centre d'Innovation de l'Université Hassan I de Settat.

## **II. la participation des CEA du Togo, les leçons à retenir et les actions à mener**

### **2.1. État d'avancement des activités du projet et des ILD obtenus et soumis à l'AUA**

Le Togo a décaissé 7 400 599 dollars US sur 16 158 424 dollars US de fonds alloués soit 46%. Pour la période du 01 janvier 2023 à ce jour, le CERViDA a soumis une demande de remboursement de fonds (DRF-8) d'un montant de 67 709 dollars US décaissement. Ce montant correspond au remboursement des résultats obtenus sur les RLD 5.1 (Revenus générés), RLD 6.1 (Rapport financier), RLD6.2 (Contrôles institutionnels de la gestion financière) et RLD6.3 (Transparence en ligne des dépenses). Le montant décaissé depuis le début du projet jusqu'au 30 avril 2023, se chiffre à un million neuf cent trente-deux mille sept cent soixante-douze (1 932 772) Dollars US correspondant à 32 % du financement global du projet. Le taux d'utilisation des fonds décaissés s'élève à 99%.

Le taux de décaissement du CERSA au 15 mai 2023 est de 65%. Le centre a soumis des indicateurs dont le décaissement permettra d'améliorer ce taux de décaissement. Les fonds décaissement sont utilisés à 100%. A ce jour, le centre préfinance les activités sur ces ressources générées.

Le CERME a atteint un taux de décaissement de 22% au 31 décembre 2022. Il a soumis une demande de retrait de fonds d'environ **112 268 USD**. L'aboutissement de cette demande portera le taux de décaissement à 24%. Le Centre est à un taux d'utilisation d'environ **98%** des fonds décaissés au 31 mars 2023.

Spécifiquement au CERME, une réunion informelle a été organisée entre Membre du comité de pilotage, point focal, TTL, Expert du CERME, chargé de mission international, directeur du CERME et son équipe pour discuter des défis particuliers au CERME. Les participants à cette réunion ont fait le point sur les performances du CERME qui n'est pas encore totalement sorti de la zone rouge selon les résultats affichés au cours de l'atelier (29% du taux de décaissement). L'engagement à accompagner le CERME et à relever les défis a été réaffirmé. Ces acteurs se sont projetés sur un taux de décaissement qui avoisinent 60 % dans 6 mois lors du prochain atelier régional.

## 2.2. Prochaines étapes au niveau des trois centres

Prochaine étape	Responsable	Échéancier/Date limite
Comité national de pilotage	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Octobre 2023
Réalisation des jalons du ILD 7	Point focal, Université de Lomé	continu
Soumission des rapport d'audit externe	SGF	30 juin 2023 au plus tard
Soumission du rapport intérimaire financier du premier semestre 2023	SGF	15 août 2023 au plus tard

## 2.3. Principaux progrès réalisés, les défis et les prochaines étapes par centre

Progrès	Défis	Prochaines étapes et recommandations
<b>CERSA</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'autoévaluation soumis</li> <li>• Organisation de la conférence panafricaine</li> <li>• Signature de convention avec les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de trésorerie</li> <li>• La réalisation des jalons du DLI7.5</li> <li>• Réalisation de l'ILD 4.3.2 restructuré : un Patio installé et fonctionnel.</li> <li>• Intensification des activités de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélération de la mise en œuvre</li> </ul>
<b>CERViDA-DOUNEDON</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du master professionnel en Prospective Territoriale et Planification Urbaine</li> <li>• Nouveaux doctorants : 62</li> <li>• Nouveaux étudiants en Master : 147</li> <li>• Étudiants inscrits à des cours de courte durée: 217</li> <li>• Auto-évaluation du master étude urbaine</li> <li>• Construction du siège en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un master professionnel</li> <li>• Sélection d'étudiants de qualité</li> <li>• Accréditation du programme de formation (4.1)</li> <li>• Publications de recherche (DLI 4.2)</li> <li>• Augmentation des revenus provenant de sources privées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en oeuvre du plan d'accélération</li> <li>• Sélection de 10 Doctorants et de 30 étudiants en Master</li> <li>• Evaluation du master études urbaines du CERViDA-DOUNEDON en vue de l'obtention de l'accréditation internationale</li> <li>• Production de 20 publications de recherche</li> <li>• Augmentation des recettes du secteur privé sur la base de partenariats (qui devrait générer 200 000 dollars)</li> <li>• Accueil en novembre 2023 l'Ecole thématique de la Communauté des Savoirs sur les Villes Durables (CoSaV) dans les « Suds », une organisation pluridisciplinaire mise en place par l'IRD et qui regroupe une centaine de chercheurs travaillants sur le concept de ville durable à travers le monde entier</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des travaux de la construction du siège du Centre.</li> </ul>
<b>CERME</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact Développement (Progrès vers l'impact) DLI 2</li> <li>• Recrutement et formation de Nouveau Etudiants (DLI 3)</li> <li>• Qualité des Infrastructure (DLI 4.3)</li> <li>• <i>RLD 4.3.1 Rénovation des infrastructures pédagogiques et de recherche</i></li> <li>• <i>RLD 4.3.2 Travaux de construction des infrastructures pédagogiques et de recherche</i></li> <li>• Validation des plans architecturaux, des EIES, obtention du certificat de conformité environnementale, lancement de la procédure de recrutement de l'entreprise BTP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du bloc pédagogique et de recherche de CERME</li> <li>• Accréditation des programmes de formation (DLI 4.1)</li> <li>• Publication scientifiques (DLI 4.2)</li> <li>• Mise en position de stage de 70 étudiants (DLI 5.2)</li> <li>• Entrepreneuriat (DLI 5.3)</li> <li>• Durabilité du centre</li> <li>• Augmentation des recettes propres</li> <li>• Génération de revenus (DLI 5.2 )</li> <li>• Amélioration de l'offre de formation et de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélération du processus d'accréditation</li> <li>• Accélération de la publication des résultats de recherche</li> <li>• Accélération de la mise en œuvre des jalons de l'entrepreneuriat DLI5.3</li> <li>• Evaluation des activités et identification les indicateurs sur lesquels les fonds non décaissés de ILD7.5 peuvent être logés pour améliorer la performance de décaissement de CERME.</li> <li>• Recrutement des nouveaux étudiants Master et Doctorant</li> <li>• Mise en stage des étudiants de la nouvelle promotion Master/Doctorat dans le secteur de l'électricité</li> <li>• Soumission des preuves des jalons des ILD4.3 ; ILD7.3 et ILD7.5</li> <li>• Accélération de la procédure de recrutement de l'entreprise BTP</li> </ul>

## Conclusion et recommandations

Le 9<sup>e</sup> atelier régional tenu à Marrakech/Maroc du 29 mai au 02 juin 2023 avait comme objectif de nouer des partenariats avec les institutions dans le cadre d'échange d'expérience dans les domaines de recherche et d'innovations technologiques.

Les centres d'excellence du Togo sont dans cette dynamique avec les grandes réalisations dans ce domaine. Cependant, pour accompagner les centres dans ce domaine de recherche et d'innovations technologiques et assurer leur durabilité :

- Un dispositif de recherche-innovation devrait être mis en place ;
- Des textes détaillés et des actes administratifs devront permettre de définir les contours de ce dispositif afin de le rendre opérationnel et performant.

Rapporteurs